



RSU 2023

Le rapport social unique 2023, 2^{ème} point à l'ordre du jour de ce CSAM, reflète un gros travail d'agrégation et d'analyse de données.

L'UNSA tient à souligner le travail accompli et à remercier les agents qui ont œuvré à la production de ce document

Ce RSU montre que les effectifs du pôle ministériel et des opérateurs ont été stabilisés en 2023 avec toujours davantage de missions sur des thématiques nouvelles ou portant sur le long terme et nécessitant innovation ou expertise.

L'UNSA dit Stop au recrutement de contractuels au détriment des fonctionnaires, c'est le reflet d'une insuffisance de ressources humaines pour assurer les missions, c'est perpétuer la précarité des contractuels.

La pyramide des âges est défavorable. L'UNSA s'interroge sur la politique d'emploi des « seniors », la gestion de leur santé et sur le travail intergénérationnel. Monsieur le président, quelle politique de remplacement des « seniors » sera mise en œuvre pour anticiper leur départ? D'ailleurs, il serait intéressant de connaître les départs en retraite par corps et de manière genrée, ainsi que la moyenne des retraites perçues.

L'UNSA rappelle sa revendication de prendre en compte les primes lors du calcul du montant de la retraite.

Concernant la rémunération, l'UNSA constate que la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) est en très forte augmentation en 2023, puisqu'elle a été versée à 6 217 agents (4 035 en 2022), avec un montant moyen de 606,94€ (contre 368,16€ en 2022). L'augmentation des versements de la GIPA reflète le blocage des carrières et l'absence de revalorisation.

L'UNSA exige le maintien de la GIPA en 2024 et pour les années suivantes.

L'UNSA relève un écart flagrant des rémunérations entre les femmes et les hommes, quels que soient la catégorie et le corps.

L'UNSA déplore que le nombre de jours d'arrêt générés par l'ensemble des accidents augmente de + 32,56 % (19 921 jours en 2023 contre 15 027 jours en 2022) et que le nombre de jours d'arrêts générés par les accidents de travail soit en hausse de 25,34 %.

Les conditions de travail sont à améliorer.

L'UNSA dit Stop à l'écrêtement qui n'est que le reflet d'une surcharge de travail voire d'un manque d'ETP pour assurer les missions, en plus d'être du travail dissimulé.

8 947 agents dans les services (hors EP) ont fait l'objet d'écrêtements en 2023. La moyenne est de 55h par an et par agent concerné, soit environ 4h35 minutes par mois par agent concerné.

L'UNSA vous demande communication du détail des heures écrêtées par catégorie pour l'ensemble des agents.

Pour l'UNSA, le télétravail doit être un choix individuel et non une modalité imposée par les services.

De même, la formation doit être un vecteur de déroulement de carrière et de progression des compétences et expertises. Les refus au nom des contraintes budgétaires ne sont pas acceptables.

Enfin, L'UNSA refuse la banalisation des violences sexistes et sexuelles et des discriminations. Les agents auteurs, quels que soient leur corps, fonction, grade doivent être sanctionnés de la même manière. Les victimes doivent être soutenues psychologiquement comme les agents de leur environnement immédiat.

Pour conclure, l'UNSA vous demande, Monsieur le président, quelles suites comptez-vous donner à l'exploitation de ce RSU ?